

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du **19/06/2024**
Date de publication : **01/07/2024**
Conseillers en exercice : **043**
Présents : **036**
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **002-250624**

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Approbation de la signature de l'Avenant n°7 au contrat de DSP QPARK.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints, Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame AMARANTINIS Sophie (donne pouvoir à Madame GABRIEL Julie), Madame MORFIN Geneviève (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Monsieur PERRIN-TOININ Yves), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_02-DE
Reçu le 01/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
01/07/2024



Délibération n° 002-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite optimiser le fonctionnement du parking du 8 Mai 1945 situé à proximité du pôle d'échange multimodal. A cet effet, l'Avenant proposé a pour objet de définir les modalités de mutualisation de 100 places/jour pour une utilisation de « parc-relais » ainsi que les modalités de compensation financière versée par la Métropole au Déléataire.

Ce dispositif est voué à être renouvelé par période d'un an et a démarré au 1^{er} Janvier 2024. Les équipements autonomes et signalétiques dédiés à ce parc-relais seront fournis et entretenus par la Métropole.

Les horaires et modalités d'accès sont définis dans le présent avenant. La compensation financière prévoit des compensations par tranches (nombre d'entrées) dégressives en fonction du volume d'entrées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la loi n°2022-217 du 22 Février 2022 relative à la Différenciation, la Décentralisation, la Déconcentration et portant diverses mesures de Simplification de l'action publique locale,

VU la délibération n°FBPA-002-12908/22/CM du 15 Décembre 2022 déclarant le parking du 8 mai 1945 d'intérêt métropolitain, la gestion de celui-ci demeurant donc de compétence métropolitaine,

VU l'article R3135-8 du Code de la Commande Publique, prévoyant les modalités de modification d'un contrat de Délégation de Service Public,

VU le contrat de Délégation de Service Public de stationnement sur et hors voirie signé le 1^{er} Janvier 2002,

VU la Commission d'Examen des Délégations de Service Public convoquée le 3 Juin 2024,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'Avenant n°7 au contrat de délégation de service public susvisé, proposé par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit Avenant.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_02-DE
Reçu le 01/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
01/07/2024



Délibération n° 002-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_02-DE
Reçu le 01/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
01/07/2024

